

CAHIER DES CHARGES TOURNOI de NOËL

Les dates du Tournoi 2025 ouvert aux garçons M2, Cadets et Juniors sont fixées du 26 au 29 décembre 2025

L'arrivée est fixée au jeudi 26 décembre 2025 à partir de 16h. aux Jardins de l'Anjou-49620 La Pommeraye

La pesée se déroulera jusqu'à 20h même adresse

Les comités ou clubs désireux d'y participer devront se faire connaître dès que possible et ce, avant le 21 décembre prochain à l'aide du bulletin d'engagement Google forms.

La compétition se déroulera au **Gymnase** des Jardins de l'Anjou 49620- La Pommeraye

Cette saison, les boxeurs seront classés de 0 à 5 combats et de 6 à 25 combats maximum à l'engagement, et ce par catégories. Bien sûr, les boxeurs devront respecter la catégorie d'engagement, Les boxeurs pourront très bien affronter des adversaires d'une catégorie différente de la leur, selon les règles de la fédération, en respectant l'écart de poids.
Le boxeur devra être en possession de son livret licence palmarès à jour pour la saison 2025-2026

ATTENTION : engagement 20€/ boxeur (par virement RIB ci-dessous en indiquant bien votre nom de club et nombre de boxeurs).

Sans le règlement avant le 21 décembre de cet engagement vos boxeurs ne seront pas retenus

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR DE L'ANJOU ET DU MAINE
LOIRON
Tel. 0243582707 Fax.

29/11/2022
00201

Intitulé du compte

ASSOC. CR BOXE PAYS DE LOIRE
MME CODET
20 RUE PRINCIPALE
RUILLE LE GRAVELAIS
53320 LOIRON RUILLE

Domiciliation

Code banque
17906

Code guichet
00090

Numéro de compte
96375408195

Clé RIB
18

IBAN

FR76 1790 6000 9096 3754 0819 518

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP879

La date limite d'engagement sera à respecter afin que le responsable régional puisse déterminer ou non le déplacement des boxeurs.

Afin de permettre au plus grand nombre de boxeurs de participer à ce Tournoi, l'hébergement aux Jardins de l'Anjou sera réservé seulement aux boxeurs et entraîneurs

(parents, présidents...) se verront dans l'obligation de trouver un hébergement à l'extérieur.

Plusieurs hôtels autour de La Pommeraye ;et de nombreux AirB&B

1- ORGANISATION

1-1 L'ORGANISATION

L'organisation se compose :

- Du Comité Régional de Boxe des Pays de Loire
Les Jardins de l'Anjou (hébergement et restauration)
D'un jury (arbitres, délégué de réunion, chrono), d'officiels qualifiés proposés et convoqués par le responsable des officiels du comité.
Le Comité Régional des Pays de Loire se réserve le droit, de refuser un comité ou clubs.
- Des différents boxeurs mineurs des Comités autres que les Pays de Loire encadrés par un responsable majeur

1-2 DEROULEMENT

Le Tournoi de Noël est ouvert aux Minimes2, Cadets et Juniors Garçons.

Les boxeurs seront classés de 0 à 5 combats et de 6 à 25 combats maximum à l'engagement, et par catégories.

Les engagements et tableaux sont gérés par le Comité Régional. Les installations seront conformes au règlement FFB. (De deux à quatre rings au sol suivant les engagements)

La pesée se déroulera le jour de l'arrivée, le 26 décembre de 15h à 20h, le 28, et 29 de 07h à 9h

Les tableaux seront établis après la pesée.

La compétition se déroulera le 27 et 28 décembre de 10h à 12 h30 et de 14h30 à 18h, le 29, à partir de 10h

Une fois les tableaux établis et affichés, aucun changement ne sera fait.

Les boxeurs déclarant forfait après validation des tableaux seront exclus de la compétition et de toutes compétitions semblables à venir la saison suivante.

1-3 LE REGLEMENT SPORTIF

Le règlement sportif des compétitions est disponible sur le site internet : www.ffboxe.asso.fr

Catégories d'âge pour la saison 2025 - 2026		
Catégories FFBOXE	Année de naissance	World boxing
Minimes 1	2013	U15
Minimes 2	2012	U15
Cadets 1	2011	U17
Cadets 2	2010	U17
Juniors 1	2009	U19
Juniors 2	2008	U19
Seniors	2007 et avant	ELITE

Catégories de poids CADETS Hommes Femmes (U17)				
	Appellations			
1	Poids minimum	Pin	44 kg	46 kg inclus
2	Mi Mouche	Light Fly	+46 kg	48 kg inclus
3	Mouche	Fly	+48 kg	50 kg inclus
4	Coq Léger	Light Bantam	+50 kg	52 kg inclus
5	Coq	Bantam	+52 kg	54 kg inclus
6	Plume	Feather	+54 kg	57 kg inclus
7	Léger	Light	+57 kg	60 kg inclus
8	Mi-Moyen Léger	Light Welter	+60 kg	63 kg inclus
9	Mi-Moyen	Welter	+63 kg	66 kg inclus
10	Moyen Léger	Light Middle	+66 kg	70 kg inclus
11	Moyen	Middle	+70 kg	75 kg inclus
12	Lourd Léger	Light Heavy	+75 kg	80 kg inclus
13	Lourd	Heavy	+80 kg	90 kg inclus
14	Super Lourd	Super Heavy	+ 90 kg	

Catégories de poids JUNIORS SENIORS HOMMES				
	Appellations			
1	Poids minimum	Minimumweight	46 kg	50 kg inclus
2	Mouche	Flyweight	+50 kg	52 kg inclus
3	Coq	Bantamweight	+52 kg	55 kg inclus
4	Plume	Featherweight	+55 kg	57 kg inclus
5	Léger	Lightweight	+57 kg	60 kg inclus
6	Super-Léger	Super-Lightweight	+60 kg	63 kg inclus
7	Mi-Moyen Léger	Light Welterweight	+63 kg	65 kg inclus
8	Mi-Moyen	Welterweight	+65 kg	67 kg inclus
9	Moyen-Léger	Light Middleweight	+67 kg	70 kg inclus
10	Moyen	Middleweight	+70 kg	75 kg inclus
11	Mi-Lourd	Light Heavyweight	+75 kg	80 kg inclus
12	Lourd-Léger	Cruiserweight	+80 kg	85 kg inclus
13	Lourd	Heavyweight	+85 kg	90 kg inclus
14	Super Lourd	Super Heavyweight	+90 kg	

2- ORGANISATION LOGISTIQUE

L'installation de la salle sera à la charge du comité régional des Pays de Loire.

L'information, l'accueil seront à la charge des responsables désignés du Comité Régional.

Les gants seront fournis par le Comité Régional des Pays de Loire. **Les casques personnels sont obligatoires, et de la couleur du coin attribué.**

La pesée sera faite par le délégué de réunion accompagné d'un autre officiel du Comité Régional. La balance officielle sera fournie par le Comité Régional des Pays de la Loire.

2-1 INSTALLATION MATERIELLE

Deux ou quatre rings seront installés par le Comité régional des Pays de la Loire autour desquels tables et chaises seront dûment placées pour les officiels.

- ✓ Des rallonges électriques devront être prévues (branchement ordinateur, boxe compteur ...)
- ✓ 1 panneau d'affichage pour les tableaux et programme
- ✓ 1 vestiaire ou local pour la visite médicale avec une table et une chaise

2-3 TRANSPORT RESTAURATION HEBERGEMENT

Les déplacements, restauration, hébergement, sont à la charge des Comités et clubs présents, Les arbitres se déplacent à la charge des comités présents, ainsi que la restauration et l'hébergement

Des chambres sont pré- réservées pour les officiels

3- COMPETITION

3-1 PESEE

Les tableaux seront préétablis par le Comité Régional suivant les catégories de poids à l'engagement.

Les horaires de pesée devront être respectés.

Aucun retard ne sera toléré.

3-2 LES COMBATS

Les combats se dérouleront en short + débardeur ou maillot.

Pour les Minimes2 en x1,30

Pour les Cadets en 3x2 quel que soit le nombre de combats, ou 3x1.30 si rencontre C1-M2

Pour les Juniors en 3x2 (- de 5 combats)

En 3x3 (+10 combats)

Deux frères ne peuvent pas se rencontrer.

Deux boxeurs du même club ne peuvent pas se rencontrer

■ Règle 11 : La tenue des boxeurs : Une tenue incomplète ou non réglementaire entraîne la disqualification. Le port du casque est obligatoire pour toutes les catégories d'âge et de poids. Les boxeurs boxant en 3X2 min ou 3x3 min des catégories JUNIORS HOMMES, doivent boxer avec :

- Des gants de 10 onces pour les catégories des Poids minimum (de 46 à 48 kg) jusqu'à la catégorie des Mi-Moyens (de 63 kg à 67 kg).
- Des gants de 12 onces pour les catégories des Moyens Légers (de 67 kg à 70 kg) jusqu'à la catégorie des Supers lourds (de 70 kg à plus de 90 kg). Si un boxeur de la catégorie des Mi-moyen (de 63 kg à 67kg) rencontre un boxeur des Moyens léger (de 67 kg à 70 kg), les boxeurs utiliseront des gants de 12 onces. Pour tous les combats :
- Les gants et les casques utilisés doivent être validés par la FFBoxe ;
- Les boxeurs ne peuvent pas utiliser leurs propres gants ;
- Les compétiteurs doivent mettre les gants avant d'entrer sur le ring ;
- Les 2 boxeurs doivent porter des gants de même marque et de même modèle. Le boxeur doit monter sur le ring avec la tenue suivante : • Des gants de 10 onces (284 g)

Le boxeur doit monter sur le ring avec la tenue suivante :

- Des gants de 10 onces (284 g) ou 12 onces (341g) de la couleur de son coin ;
- Le casque, quand il est obligatoire, doit être sans pommette ni mentonnière de la couleur de son coin et agréé par le chef de jury. Le casque doit être mis après la présentation du boxeur sur le ring, et doit être enlevé dès la fin du combat, avant l'annonce de la décision ;
- Un short qui ne doit pas descendre sous le niveau des genoux. Lorsque le short et le maillot sont de la même couleur, la ligne de ceinture doit être clairement indiquée à l'aide d'une bande élastique de 10 cm de large. Le port de legging en dessous du short est interdit ;
- Un débardeur rentré à l'intérieur du short, les t-shirt manches courtes ou longues sont interdits ; • Des chaussures de sport ;
- Des chaussettes ne cachant pas les genoux,
- Un protège-dents. Les protèges dents de couleur rouge ou en partie rouge ne sont pas autorisés ;
- Les bandages réutilisables de type « Bandax » sont interdits. Des bandes souples et sèches dont la longueur doit être comprise entre 2,5m et 4,5m et d'une largeur de 5,7 cm maximum. Les bandes doivent être enroulées à plat sur les mains (elles peuvent être croisées entre les doigts, elles ne

peuvent pas être maintenues par des épingles). Les bandages sont vérifiés par l'arbitre à la fin du combat et avant que la décision soit rendue.

3-3 ENTRAINEURS

Deux personnes sont autorisées au coin. Les entraîneurs devront présenter la licence officielle fédérale de la saison en cours. Seul un prévôt fédéral est autorisé à soigner les boxeurs à l'intérieur du ring. Le second devra être licenciés FFB (pas de bénévole).

Ils devront être en tenue de sport correcte, sans couvre- chef, être assis pendant le déroulement du combat, se comporter en éducateur (ne pas crier, ne pas contester le résultat, être correct avec les officiels),

3-4 Dispositions particulières :

- Une coquille ou ceinture protectrice est obligatoire. Elle ne doit pas dépasser le sommet des hanches ;
 - La barbe et la moustache ne doivent pas couvrir le cou et excéder 10cm de long.
- . Les points suivants doivent être respectés :
- La peau des boxeurs doit être sèche et vierge de tout enduit ; seuls les boxeurs sans casque peuvent appliquer une fine couche (à l'appréciation de l'arbitre) de vaseline sur le visage, (arcades, front, nez) ;
 - Le port de lunettes, lentilles de contact dures, bijoux, bijoux de piercing y compris sur la langue, bracelets, bagues et colliers est interdit ;
 - Les cheveux longs doivent être maintenue à l'intérieur du casque (bonnet de bain, bandana...) ;
 - La publicité (facultative) est autorisée sur la tenue des boxeurs ; • Les tenues aux couleurs nationales sont interdites